



Madame, Monsieur,

Notre journée du 11 novembre 2018 a été une réussite. Nous remercions tous les membres des associations et autres bénévoles ainsi que tous les agents communaux et enfants qui ont préparé ou ont participé à cette journée exceptionnelle de commémoration. Cette manifestation était très importante pour les représentants des anciens combattants, pour les personnes qui souhaitent se souvenir de membres de leurs familles qui ont participé à la défense de notre pays, mais surtout pour que les jeunes générations à venir ne soient jamais tentées (ou contraintes) d'en venir à la solution extrême, de participer à une nouvelle guerre... Nous n'avons eu, pour cette journée, que des remerciements, et ils reviennent en grande partie aux bénévoles car nous n'aurions pas pu, à quelques-uns, organiser cette journée et, si nous l'avions confié à un prestataire externe, cela aurait été beaucoup plus cher et moins humain.

Du 12 au 16 novembre, plusieurs expositions de qualité ont été mises à disposition du public et des écoles dans la salle du Conseil municipal organisées et animées également par le correspondant défense, le Directeur des Services Techniques et des habitants qui ont prêté des documents et objets personnels sur la Grande Guerre. Nous les remercions également pour ce travail et leur disponibilité.

Samedi 17 novembre, nous avons inauguré, comme prévu, le Pôle Petite Enfance qui a ouvert le 5 novembre. Il regroupe le service multi accueil (crèche) « Les Coquins d'abord » de 36 places (contre 17 dans l'ancien bâtiment) et le Relais d'Assistantes Maternelles « L'Arc en Ciel » dans un bâtiment spécialisé flambant neuf. Le prix total de cet équipement est de 2 794 000 €. Il a été financé grâce aux subventions (de la CAF, de l'Etat, de la Région, du Département et de la CCPR) pour 1 833 000 € et au crédit.

Nous préparons actuellement le budget municipal 2019 et vous dévoilerons en début d'année les projets de travaux retenus.

Enfin, notre commune est toujours attractive, car lorsqu'une entreprise ou un commerce la quitte, les bâtiments restent rarement vides. Un nouveau commerce « Les Epicuriens » ouvrira début décembre en face du tabac/presse. Il permettra de consommer sur place et d'emporter vins et épicerie fine. Nous lui souhaitons une pleine réussite.

Décembre est le mois des fêtes. Je vous souhaite, à vos proches et à vous-mêmes une très bonne fin d'année et vous donne rendez-vous mardi 8 janvier pour la cérémonie des vœux.

Olivier MERLIN.



Cérémonie du 11 novembre



Inauguration du Pôle Petite Enfance



L'Equipe du Pôle Petite Enfance



**Vœux  
du  
Maire**

La présentation des vœux de la Municipalité aura lieu :  
**le mardi 8 janvier 2019**  
**à partir de 18h30**  
au boudrome de l'Espace Jean Fournet.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif dans la salle polyvalente. Nous vous attendons nombreux...





## ELECTIONS

Vous êtes nouveau Saint-Clairois, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018 en vous munissant d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

D'autre part, en 2019 suite à la nouvelle réforme instaurant le « Répertoire Electoral Unique », une nouvelle carte vous sera adressée (renumérotation de l'ensemble des électeurs dans leur bureau de vote). Signalez en mairie vos nouvelles coordonnées si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, sinon la carte nous reviendra avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée ».

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire demandé par la société CN'AIR pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint Clair du Rhône.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie les jours suivants :

- ◇ lundi 10 décembre de 13h30 à 16h30
- ◇ Vendredi 14 décembre de 13h30 à 16h30
- ◇ Mardi 18 décembre de 13h30 à 16h30

Dossier consultable sur le site : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)

## CAMPAGNE NATIONALE DE PREVENTION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.

Le monoxyde de carbone demeure encore une cause de mortalité et d'hospitalisation importante. Avec une centaine de décès par an, il reste la première cause de mortalité par gaz toxique en France. La saison de chauffe démarre dans le département, cette période de mise en route des appareils de chauffage se caractérise par un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comme chaque années, le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur s'associent pour mener une campagne de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. L'objectif de cette campagne est de rappeler au grand public les conseils de prévention lui permettant de se prémunir contre les risques d'intoxication. Il est notamment rappelé que les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée doivent être vérifiés et entretenus par un professionnel qualifié.

Dans ce cadre, des supports d'information complémentaires sont disponibles en téléchargement sur le site :

[http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante\\_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp)

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) inpes

## Le Social

### Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet [isereadom.fr](http://isereadom.fr)**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

**Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !**

\* Créez votre compte professionnel sur [isereadom.fr](http://isereadom.fr). Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.

**N° Vert 0 800 38 00 38**  
Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h  
Le samedi de 9h à 17h

**isère**  
LE DÉPARTEMENT



L'ACCRO Enfance a organisé pendant les vacances d'Automne un partenariat avec le Pole Ressources Petite Enfance et Handicap.

Durant les neuf jours d'ouverture, les enfants et l'équipe ont pu utiliser la malle handispensable mis à disposition par le Pole Ressources afin de sensibiliser les enfants aux différentes formes de handicap et de différences . Une grande partie des activités mises en place avait pour objectif de sensibiliser les enfants aux différentes formes de handicap et à la différence grâce aux divers outils pédagogiques de la malle.

Ces activités ont permis aux enfants de découvrir ce qu'était le handicap mais aussi de se mettre à la place d'une personne en situation de handicap afin de comprendre les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.

Ces vacances se sont conclues par une invitation familles, lors de laquelle les familles ont pu assister à un atelier de kamishibai animé par les plus grands.

Ils ont aussi pu visionner un mini film «mon petit frère de la lune» sur l'autisme.

Ces ateliers étaient animés par l'équipe du pôle ressources qui s'est tenue à disposition des familles pour répondre à toutes leurs questions.

Un beau projet axé sur l'altruisme qui, nous l'espérons, aura permis à chacun de comprendre que nous sommes riches de nos différences. De nouvelles actions devraient naitre à la suite de ce partenariat.



### Les jeunes en action !

L'ACCRO'jeunesse accompagne les jeunes de l'idée à la réalisation de leur projet.

Actuellement, un groupe de six jeunes réalise des actions afin de financer leur projet « Sport Montagne » :  
Vente de viennoiseries et de pizzas.

### **Des partenaires locaux ont répondu favorablement pour soutenir les jeunes :**

Boulangerie « **Esprit Pain** » (St Clair), le ristorante-pizzeria « **La Dolce Vita** » (St Clair), l'entreprise « **Minimatic** » (St Alban) et la troupe « **One Trip** » (St Alban).

Les jeunes seront présents sur le stand « **Projet Jeunes** » aux évènements du 07 décembre à St Clair et le 08 décembre aux Roches.

### Prochaine action de soutien au projet autofinancé :

Un spectacle d'improvisation/café-théâtre par la troupe One Trip aura lieu le **samedi 15 décembre à 20h30 à la salle de spectacle de Saint Clair du Rhône** (Entrée 5€).

Renseignez-vous au 07 79 86 25 87

ou [accrojeunesse@mairie-stclairdurhone.com](mailto:accrojeunesse@mairie-stclairdurhone.com)



### Divers

### Le SIGIS a fêté ses 50 ans .

En 1968, après 25 années, la Sté FRANCOLOR qui avait assuré le financement intégral d'entretien et de gestion du stade situé aux Roches de Condrieu, qui le mettait à la disposition des communes de CONDRIEU, LES ROCHES DE CONDRIEU et ST CLAIR DU RHONE, faisait connaître aux municipalités son intention de cesser tout financement à compter de cette date.

Afin d'étendre sa vocation à la gestion et l'entretien du stade, naissait le SIGIS, ce Syndicat Intercommunal pour la Gestion d'Installation Sportives. Arrêté Inter préfectoral du 31 décembre 1968.

Avec le SIGIS , on a pu voir le rapprochement de 3 communes voisines pour mettre en commun leur union au profit du sport...et cela il y a maintenant 50 ans... Le SIGIS était en avance sur son temps en mutualisant les moyens économique sur son territoire.

La Définition du secteur d'action du SIGIS était et est toujours :

« **On laisse le fonctionnement des associations sportives à elle-même. On maintient les installations sportives en état et les rénover si besoin est....** » »



## A noter

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu sur la commune du 17 janvier au 16 février 2019.

Les agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront chez vous. Il vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite, c'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données ! Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les agents recenseurs sur la commune sont : Mme BERGER Catherine, Mme COURION Danielle, Mme DUPUIS Annie, Mme EPINARD Marjorie, Mme KHAMMY Angèle, Mme VIOUJAS Séverine et Mr BINCHE Sébastien, nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.



Institut national de la statistique  
et des études économiques

Insee

Mesurer pour comprendre

## L'Agenda

**Samedi 15 décembre**  
Spectacle d'impro de  
**l'ACCRO JEUNESSE**  
Salle de spectacle  
(voir encart « accro »  
page intérieur)



La collecte des verres  
aura lieu le :  
**mercredi 2 janvier 2019.**  
Pensez à sortir vos bacs la veille.



**Dimanche 16 décembre,**  
matinée huitres de 9 à 13h  
parking ZA Varambon,  
organisée par  
**la Société des Vignerons.**  
Possibilité de commande pour  
les fêtes ce jour-là.

**Dimanche 16 décembre**  
**THEATRE**  
par la compagnie :  
**de Fer de Feu**



« NOEL VOUS VA SI BIEN » Salle de spectacle - 16h

Descriptif : Plusieurs scènes musicales ou théâtrales présentent un Noël burlesque, revisitant les légendes de ce jour magique : un sapin indigné, des rennes déjantés, un casting de dindes, une crèche animalière, un Père Noël rock'n rollisé, des lutins sur(ré)voltés, des bambins émerveillés et des cadeaux, des cadeaux, des cadeaux .....

Accompagnez nous dans ce Noël comiquement enchanté !  
Rens/résa au 06.09.36.42.22  
Tarif libre, participation du public.

## NOUVEAU COMMERCE :

L'équipe de la cave « **Les Epicurieux** »  
est bientôt prête à vous accueillir  
4G route du Péage (face au Tabac)  
lundi/mardi/jeudi : 10h-12h30 et 15h-19h  
vendredi/samedi : 10h-22h  
Ouverture exceptionnelle en décembre  
les dimanches matin de 10h à 12h.

## L'Association Clariana :

Confectionnera une « **Bûche de Noël Géante** »  
Une vente sera organisée le samedi 22 décembre  
devant la Résidence Clariana.  
Les bénéfices seront reversés  
au profit du Conseil Municipal d'Enfants.

La prochaine **collecte de sang** aura lieu le  
**Mercredi 26 décembre** de 16h00 à 19h00  
Salle Polyvalente Espace Jean Fournet



Le Comité des Fêtes et les Archers St-Clairois  
organisent :

## LE REVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Animation : Ambiance cabaret proposée par  
« TYP'TOP » : musicien, chanteur, amuseur,  
balloner, magicien...

Adultes : 65€ / Enfants : 30€

Une billetterie est ouverte tous les vendredis  
de 18h à 20h place de la mairie.

Rens / Résa : Comité des fêtes 07.82.89.19.50  
ou Archers St-Clairois : 06.16.56.77.27

"Les Infantes de Noverre" présentent :

"4 Ballets" & 1 Duo en Pointes,  
créés par Gisèle Hélène Lamielle  
le **Samedi 19 janvier 2019**, à la salle de spectacle  
de Saint Clair du Rhône.

Ouverture des portes au public à partir de : 15h45.  
Entrée libre. Cagnotte en faveur de l'association "Les  
Infantes de Noverre". Plus d'informations : 06.45.02.12.13.



**Samedi 19 janvier**  
**LOTO**  
organisé par  
**LA PETANQUE ST-CLAIROISE**  
salle polyvalente

**Dimanche 27 janvier**  
**BELOTE**  
organisée par  
**LE COMITE DES FETES**  
salle polyvalente

**Dimanche 3 février**  
**MATINEE SAUCISSES CALABRAISES**  
organisée par  
**MAMMOLA ASSOCIATION**  
salle polyvalente

**St Clair Bridge**, Organise sa journée de l'huitre :  
**Jeu 10 janvier** à la salle polyvalente.  
8h45 début des festivités et dégustation  
9h45 tournoi court au club.  
12h apéritif et repas.  
Réservations au 04.74.56.30.56 ou  
[scr.bridge@wanadoo.fr](mailto:scr.bridge@wanadoo.fr)



Très bonne année 2019 à tous

A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.